

Brossay



Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024



La commune est concernée par
le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET
PATRIMONIALES

- Monument historique
- Périètre des Abords des Monuments Historiques
- Site classé
- Réserve Naturelle Régionale
- Site inscrit
- Site Natura 2000
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)

- Liste des SPR identifiés :
- 1: ancienement « AVAP » de Thourell
 - 2: ancienement « AVAP » de Gennes
 - 3: ancienement « ZPPAUP » de Chênehutte-Trèves-Cunault
 - 4: ancienement « AVAP » de la Ville de Saumur
 - 5: ancienement « Secteur Sauvegardé/PSMV » de Saumur
 - 6: ancienement « AVAP » de Turquant
 - 7: ancienement « AVAP » de Montsoreau
 - 8: ancienement « AVAP » de Fontevraud-l'Abbaye
 - 9: ancienement « ZPPAU » du Coudray-Macouard
 - 10: ancienement « AVAP » du Puy-Notre-Dame
 - 11: ancienement « AVAP » de Montreuil-Bellay

AUTRES ÉLÉMENTS :

- Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants
- Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants
- Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)

CADASTRE :

- Bâtiments en dur
- Bâtiments légers

RÉSEAU VIAIRE :

- Voie ferrée
- Type autoroutier
- Liaison principale

